NATIONS
UNIES

ST

Secrétariat

IC/Genève/2005/ 6
2 février 2005

CIRCULAIRE No. 6

Objet : Premier jour d'émission – 4 février 2005
«60e Anniversaire des Nations Unies» et
«Timbre ordinaire Vienne»

60e Anniversaire des Nations Unies

1. Pour commémorer le 60ème anniversaire des Nations Unies, l'Administration postale des Nations Unies (APNU) émettra le 4 février 2005 trois timbres commémoratifs et trois feuillets souvenir représentant l'Assemblée générale au Siège des Nations Unies. Les timbres sont gravés à la main par le dessinateur mondialement connu, Czeslaw Slania de Suède.

2. L'Organisation des Nations Unies a été fondée le 24 octobre 1945 par 51 pays, déterminés à préserver la paix grâce à la coopération internationale et à la sécurité collective. Pendant 60 ans, les Nations Unies ont joué une part intégrale dans la tournure des événements grâce à ses activités humanitaires et du maintien de la paix.

3. La Charte des Nations Unies fut élaborée par les représentants de 50 pays à la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation internationale, réunient à San Francisco du 25 avril au 26 juin 1945. Ils prirent pour base de leurs travaux les propositions rédigées entre août et octobre 1944 à Dumbarton Oaks par les représentants de la Chine, des Etats-Unis, de l'URSS et du Royaume-Uni. La Charte fut signée le 26 juin 1945 par les représentants des 50 pays; la Pologne, qui n'avait pas été représentée à la Conférence, la signa plus tard, mais elle fait néanmoins partie des 51 Etats Membres.

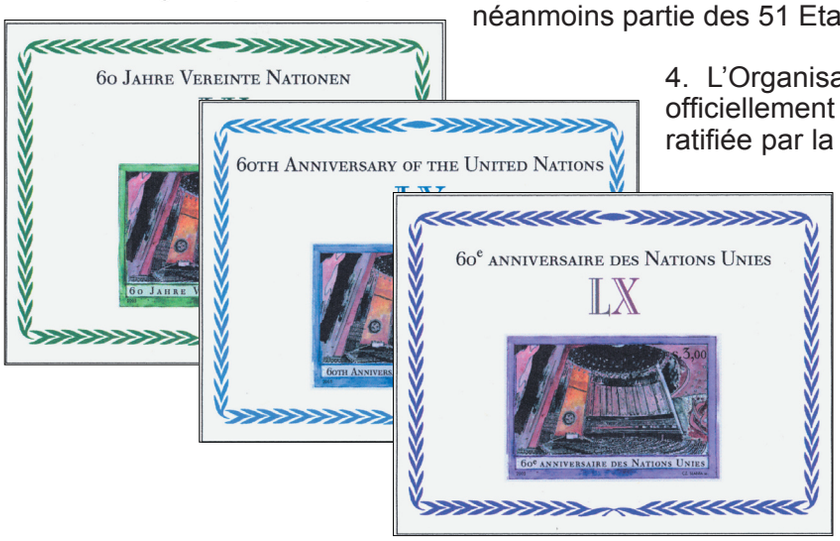

4. L'Organisation des Nations Unies naquit officiellement le 24 octobre 1945, lorsqu'elle fut ratifiée par la Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'URSS et par la majorité des autres pays signataires. La Journée des Nations Unies est célébrée le 24 octobre de chaque année.

5. A ce jour, 191 pays sont membres des Nations Unies. L'Etat qui devient Membre de l'Organisation des Nations Unies accepte les obligations imposées par la Charte des Nations Unies, traité

international qui énonce les principes de base des relations entre pays. En vertu de la Charte, les buts de l'ONU sont au nombre de quatre : maintenir la paix et la sécurité internationales; développer des relations amicales entre les nations; réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux et en encourageant le respect des droits de l'homme; et être un centre où s'harmonisent les efforts des nations.

6. L'ONU n'est pas un gouvernement mondial et ne légifère pas. Elle fournit toutefois les moyens d'aider à résoudre les conflits internationaux et de formuler des questions intéressant l'humanité. Ce faisant, tous ces Etats Membres - grands et petits, riches et pauvres, quel que soit leur système politique ou social - ont leur mot à dire et disposent d'une voix et d'un vote.

7. L'ONU a six organes principaux, dont cinq - l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle et le Sécrétariat - se trouvent au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Le sixième organe, la Cour internationale de Justice, a son siège à La Haye (Pays-Bas).

Enveloppes 1er jour

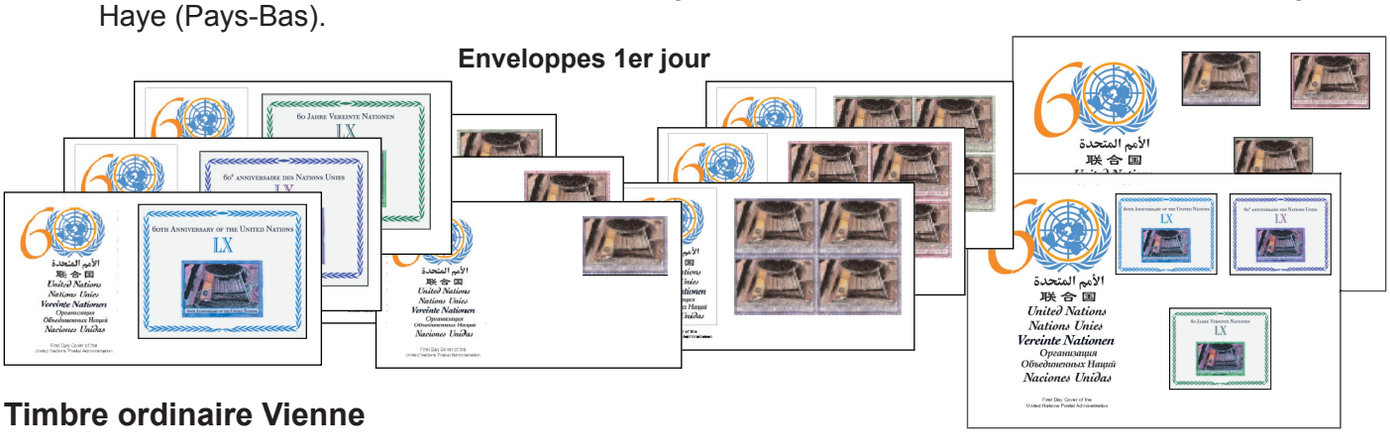

Timbre ordinaire Vienne

8. Le 4 février 2005, l'APNU émettra un nouveau timbre ordinaire de Vienne avec la valeur faciale de € 0,75. Le timbre montre une vue du Centre International de Vienne. Il s'agit du deuxième timbre holographique de l'APNU. Le premier fut le timbre ordinaire de US$ 0,70 illustrant le Siège des Nations Unies émis en mars 2003.

Enveloppes 1er jour

9. Les membres du personnel et des missions permanentes désirant se procurer le timbre et les enveloppes premier jour de cette émission pourront le faire le 4 février 2005 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, au comptoir de l'APNU, porte 6 du Palais des Nations.

10. Les membres du personnel sont encouragés à utiliser les timbres des Nations Unies pour leur correspondance personnelle. En faisant ainsi, ils permettent à ces messagers de la paix miniatures d'informer des milliers de personnes sur les activités et les buts des Nations Unies.

Le Directeur de la Division de l'administration
(Signé) Bertrand **Juppin de Fondaumière**